

**PROJET :** Services professionnels (architecture et ingénierie) pour les plans et devis de la nouvelle caserne du Service de Sécurité Incendie et de surveillance de chantier (2<sup>e</sup> appel d'offres)

**N° DOSSIER :** DG-BP-2022-001

La Ville de Varennes désire recevoir des offres de services professionnels (architecture et ingénierie) pour les plans et devis de la nouvelle caserne du Service de Sécurité Incendie et de surveillance de chantier, sise au 1860, route Marie-Victorin à Varennes.

Un contrat de services professionnels et de surveillance de chantier sera octroyé à une firme unique s'étant adjointe à des professionnels sous-traitants ou un consortium.

Ce contrat clé en main comprend, sans s'y limiter, la conception des plans et devis à 100 % qui respecte l'implantation proposé au plan (superficie au sol, enlignement et orientation des ouvertures), la préparation des documents d'appel d'offres pour la construction et la surveillance de chantier.

Le gestionnaire de projet est responsable de la coordination avec tous les intervenants et les professionnels de façon à assurer l'exécution et la réalisation complète du projet.

**Le dépôt des plans et devis devra obligatoirement être fait au plus tard le 30 septembre 2022.**

Tel que stipulé à la section 7.00 du Formulaire de Soumission, le soumissionnaire devra s'assurer d'inclure l'ensemble des documents demandés par la Ville. À défaut de fournir l'un des documents demandés pourrait entraîner le rejet de sa soumission.

Les documents nécessaires à la préparation d'une soumission seront disponibles sur le système électronique d'appel d'offres SÉAO au [www.seao.ca](http://www.seao.ca) à compter du **22 février 2022**.

Pour être autorisé à soumissionner chaque soumissionnaire doit obligatoirement visiter les lieux d'exécution du Contrat. Les visites sont individuelles et ont lieu entre le **28 février** et le **11 mars 2022**. À cet effet, le soumissionnaire doit prendre rendez-vous au plus tard le **8 mars 2022** avec le représentant du dossier.

L'analyse des soumissions est faite à l'aide du système d'évaluation qualitative et quantitative prévu au présent document d'appel d'offres. Pour être retenue, une soumission doit obtenir un minimum de soixante-dix (70) points au niveau de l'évaluation qualitative. Les enveloppes contenant l'annexe 2.00 – Bordereau de prix du Formulaire de Soumission des firmes retenues seront ouvertes par le comité d'évaluation. Les enveloppes des prix des soumissionnaires non retenus leur seront retournées sans avoir été ouvertes. Le contrat sera octroyé à la firme dont la soumission aura obtenu le meilleur pointage final.

De plus, les soumissions devront être déposées en sept (7) exemplaires (1 original et 6 copies).

Pour toute information supplémentaire, veuillez prendre connaissance de tous les documents avant de demander des précisions et soumettre vos questions par courriel à l'adresse [bureau.projets@ville.varenes.qc.ca](mailto:bureau.projets@ville.varenes.qc.ca). Les soumissionnaires sont invités à transmettre leur demande de renseignement dans les 7 jours de la publication de l'avis d'appel d'offres.

Les soumissions doivent être présentées dans une enveloppe scellée et identifiée au nom du projet et de votre entreprise et déposées à la réception de l'hôtel de ville, 175, rue Sainte-Anne, Varennes (Québec), J3X 1T5, **avant 14 h 00, mardi le 12 avril 2022**. Les soumissions seront ouvertes publiquement immédiatement après l'heure de clôture à la salle du Conseil de la Maison Saint-Louis située au 35, rue de la Fabrique, Varennes.

La Ville de Varennes ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et ne pourrait encourir aucune responsabilité, ni devoir assumer aucun frais d'aucune sorte à l'égard des soumissionnaires. De plus, une fois passées la date et l'heure d'ouverture, les soumissions déposées ne pourront plus être retirées.

Donné à Varennes, le 22 février 2022.

Le directeur des Services juridiques et greffier,



Me Marc Giard, OMA